



LISTE DES DÉCISIONS DU COLLÈGE DE ZONE DE WALLONIE PICARDE 01 FÉVRIER 2024 – SIÈGE SOCIAL DE LA ZONE DE SECOURS

PRESENTS :

Madame Brigitte AUBERT, Vice-Présidente du Collège et du Conseil ;
Mesdames et Messieurs les membres du Collège, Aurélien BRABANT, Michel CASTERMAN, Pascal DE HANDSCHUTTER, Carine DE SAINT MARTIN (à partir du point 27), Gauthier DUDANT, Bruno LEFEBVRE, Philippe METTENS, Vincent PALERMO ;
Monsieur Serge HUSTACHE, Représentant provincial, en qualité d'observateur ;

Major Julien GILLET, Commandant de Zone f.f. ;
Madame Céline VANDENBULCKE, Secrétaire de Zone ;

Monsieur Florent BOTTE, comptable spécial, invité en tant qu'expert ;
Madame Laurence LEFEBVRE, adjointe au comptable spécial, invitée en tant qu'experte.


- Point 1. Désignation du Président du collège et du conseil de zone - Election.
- Point 3. Désignation des vice-présidents du collège et du conseil de zone - Election.
- Point 2. Règlement d'ordre intérieur du collège de zone - Report.
- Point 4. Sélection du Commandant de la Zone de Secours Wallonie Picarde – Information.
- Point 5. Succession Raymond Michiels – État des prestations.
- Point 6. Assistance et représentation de la Zone de Secours Wallonie Picarde – Désignation d'un avocat.
- Points 7-8. Assistance en justice de membres du personnel - Approbation.
- Point 9. Recrutement de personnel administratif pour la fonction d'agent administratif pour le service des ressources humaines - Validation des résultats du concours et constitution de la réserve.
- Point 10. Engagement d'un membre du personnel administratif pour la fonction d'agent administratif en contrat à durée déterminée.
- Point 11. Engagement d'un membre du personnel administratif pour la fonction de technicien en prévention incendie en contrat à durée déterminée.
- Points 12-14. Admission au stage de recrutement au grade de sapeur-pompier professionnel.
- Points 15-20. Admission au stage de recrutement de sapeur-pompier volontaire.
- Point 21. Reconnaissance comme expérience professionnelle des services accomplis dans le service public et dans le secteur privé - Approbation.
- Points 22-26. Cumul d'activités professionnelles - Accord.
- Point 27. Promotion au grade de caporal professionnel - Constitution de la réserve.
- Point 28. Promotion au grade de caporal volontaire - Constitution de la réserve.
- Points 29-34. Allocation pour diplôme : brevet B0-2.
- Point 35. Régime de fin de carrière – Approbation du PV de la commission.
- Point 36. Congés annuels de vacances du Commandant de Zone faisant fonction - Approbation.
- Points 37-39. Congé pour interruption de carrière - Approbation.
- Points 40-42. Congé parental - Approbation.
- Points 43-46. Report d'heures de congé annuel de vacances de l'année 2023 à 2024 - Approbation.
- Points 47-50. Mise en disponibilité pour maladie - Approbation.
- Points 51-52. Suspension de nomination - Approbation.
- Point 53. Congé sans solde – Approbation.
- Point 54. Cessation de fonction - Mise à la pension - Approbation.

Point 55. Équipes spécialisées - GRIMP - Approbation de l'inscription aux formations.

Par collège de zone,


Céline VANDENBULCKE
Secrétaire de Zone


Julien GILLET
Commandant de zone f.f.


Brigitte AUBERT
Vice-Présidente

